

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pas de pause pour la nature : le bois d'Imbrechies doit être préservé

A Bernissart, entre la zone Natura 2000 et les Marais d'Harchies, 17 hectares de forêt ancienne, connus pour leur très grande richesse biologique et pour le lien écologique qu'ils représentent, sont menacés par une possible extension du zoning industriel. "La biodiversité est en déclin. Or, les forêts rendent des services écosystémiques essentiels dans la lutte contre le dérèglement climatique. L'état de la nature étant déjà fortement dégradé en Wallonie, raser le bois pour une activité économique dont l'intérêt est relatif est une question qui ne devrait même plus se poser à l'heure actuelle", estime l'eurodéputée Saskia Bricmont. Une pétition signée par près de 4000 personnes sera remise mercredi midi au Parlement wallon pour demander la protection du bois.

Face au risque de sixième extinction des espèces, les scientifiques nous alertent sur l'urgence de préservation et de restauration de la biodiversité. Dans ce contexte, la commune de Bernissart doit protéger le bois d'Imbrechies et contribuer à sa biodiversité, plutôt que de le transformer en zone industrielle.

"Ce bois rend des services écosystémiques essentiels et sert de corridor écologique entre le site Natura 2000 et les Marais d'Harchies. Cet ensemble peut être valorisé sur le plan éco-touristique, en connexion avec le RAVel. Mais penser que l'on pourrait raser le bois pour de l'activité économique et 'compenser' en plantant des arbres ailleurs, c'est ignorer la fonction de la forêt, de la faune et de la flore qui s'y développent et qui seront détruites", souligne la députée européenne Saskia Bricmont.

"Alors qu'au niveau européen, la loi de restauration de la nature est menacée par les conservateurs et par les libéraux, le cas du bois d'Imbrechies est un cas emblématique des enjeux que représente ce texte : mettre un terme aux attaques contre la biodiversité et entamer un travail de réparation des dégâts du passé. En détruisant ce bois, nous ne faisons qu'augmenter la charge de travail future, bien au-delà de la commune. Un tel choix serait incompréhensible. Face aux défis climatiques et environnementaux actuels, les pouvoirs locaux doivent prendre des décisions d'intérêt public, au service des Bernissartois, face à des intérêts économiques."

Un constat partagé par les représentants Ecolo à la commune de Bernissart :

"Je tiens à saluer les initiatives prises par un nombre considérable de citoyennes et de citoyens pour pallier le manque d'information et de consultation de la part du pouvoir communal", ajoute Maud Wattiez, échevine à Bernissart en charge de l'aménagement du territoire. "La mobilisation en faveur de la préservation du bois d'Imbrechies, jusqu'au Parlement wallon, est remarquable et doit obliger la majorité à en tenir compte et à revoir sa copie. L'intérêt économique du site a été relativisé

Saskia Bricmont

Députée Ecolo au Parlement européen

par IDETA. Ce projet est le fait d'une politique passéiste, qui n'a plus sa place à Bernissart."

Contact presse:

Camille Goret

camille.goret@europarl.europa.eu

+32 493 18 82 80

Saskia Bricmont

Députée Ecolo au Parlement européen